



SYNDICAT GENERAL

TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 2 Novembre 2020

BLOCAGE DE TOUS LES DOSSIERS AMIANTE PAR LA CARSAT de NORMANDIE

Pour que les droits des salariés soient respectés

Préavis de grève reconductible à compter du 6 novembre 2020

GREVE DE 24H le VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020 dès 6h00

Camarades,

En application de la législation en vigueur reconnaissant les droits à l'amiante dans les ports, certains camarades de notre établissement peuvent aujourd'hui bénéficier d'un départ anticipé au titre du préjudice subit, sous certaines conditions dont notamment l'appartenance à un des services mentionnés dans ces accords.

Si ces droits ont toujours été respectés au sein du GPM du havre, nous constatons aujourd'hui un blocage de tous les dossiers notamment par la CARSAT de Normandie, empêchant l'aboutissement de tous les dossiers actuellement déposés et certainement de ceux qui le seront prochainement.

Dans ce cadre, nous avons tenté par le dialogue notamment avec la Fédération via le ministère ou la CNAM et par la transmission de documents prouvant la légitimité des différentes demandes, de régler la situation, cependant rien n'y fait, nous sommes face à une CARSAT sourde et manifestement pas décidée à comprendre qu'elle est dans l'erreur.

Dans ce cadre, il est temps pour nous de monter d'un cran pour démontrer qu'aucun des dossiers déposés n'est abusif, la CARSAT ne doit pas prendre en otage les droits des salariés concernés !!

Ainsi, nous déposons par la présente un préavis de grève reconductible pour des actions pouvant aller d'une (1) minute à vingt quatre (24) heures, à compter du vendredi 6 novembre 2020. De plus, nous annonçons d'ores et déjà en application de ce préavis, une action de 24 heures dès 6h le Vendredi 13 Novembre 2020.

Nous vous tiendrons informé des modalités d'actions que nous déciderons concernant la forme que nous donnerons à notre action du 13 novembre prochain, dans les prochains jours.

Unis et déterminés à ce que nos droits soient respectés

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage, ce tract tient lieu de préavis